

PROFIL DE COMPETENCES

POSTE DE PROFESSEUR(E) COORDONNATEUR/TRICE en UPE2A LYCEE

Dans le cadre général de son action, le/la professeur(e) coordonnateur/trice en UPE2A LYCEE assure trois missions essentielles :

- L'enseignement du français langue de scolarisation, permettant d'envisager progressivement l'inclusion de chaque EANA dans un enseignement ordinaire. La co-animation est un objectif de travail avec les équipes.
- La coordination du dispositif UPE2A avec les autres constituants de l'EPL : constitution d'emploi du temps personnalisés, accompagnement de l'inclusion, propositions sur une évaluation adaptée.
- En coopération avec les autres personnels impliqués, la préparation d'une orientation adaptée individuellement : lycée GT, lycée professionnel, apprentissage...

Le/la professeur(e) coordonnateur/trice d'UPE2A est considéré(e) comme une personne ressource dans l'établissement, pour le public qui le concerne.

Les attendus, outre les compétences du référentiel commun, sont :

- Des compétences affirmées en FLS / FLSCO, si possible validées par la certification complémentaire.
- La capacité à préparer et à organiser l'inclusion des EANA dans les classes ordinaires, en lien avec les équipes pédagogiques concernées et le chef d'établissement.
- La capacité à se constituer en personne ressource, pour organiser la préparation à l'orientation en lien avec les structures et partenaires locaux.

Une expérience réussie dans un enseignement en UPE2A lycée sera considérée comme un atout supplémentaire.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

- Hélène Rochard, IA-IPR de Langues vivantes, responsable académique du Casnav
- Cécile Prévost, coordonnatrice académique
- ce.casnav@ac-bordeaux.fr